

PRÉSENCES :

**Conseillers et
conseillères :**

Gaudet, Kenneth - président	Clare
Samson, Blair - vice-président	Richmond
Benoit, Alfred	Pomquet
Breau, Jérôme	Truro
Comeau, Lucien	Halifax
Cottreau, Marcel	Clare
Craig, Marthe	Halifax
d'Entremont, Jeanelle	Argyle
DeViller, Clyde	Argyle
Jacquard, Donald	Argyle
Larade, Joeleen	Inverness
Lavigne, Hélène	Annapolis
LeFort, Marcel	Sydney
Marchand, Louise	Richmond
Middleton, Hank	Rive-Sud <i>quitte à 15 h 45</i>
Surette, André	Halifax
Thériault, Sophie	Clare

**ABSENCE
MOTIVÉE :**

LeFort, Léonard	Inverness
-----------------	-----------

PERSONNEL :

Comeau, Michel	directeur général
Goud, Aurée-Maude	secrétaire du Conseil
Saulnier, Janine	trésorière

OBSERVATEURS :

Amirault, Stephen	agent d'éducation, MEDPE
Comeau, Stéphanie	coordonnatrice aux communications

Samedi 4 mai 2019

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL

Vérification du quorum

À 9 h 05, le président ouvre la réunion régulière du Conseil et constate le quorum.
Aurée-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Jeanelle d'Entremont, appuyée par Hélène Lavigne, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Réunion 253 (régulière), Bureau central

Louise Marchand, appuyée par Clyde deViller, propose d'adopter le procès-verbal de la rencontre régulière du 6 avril 2019 tel que présenté.

Lucien Comeau, appuyé par Marthe Craig, propose de changer le mot « peur » à « inquiétude » au point 20.1 du procès-verbal du 6 avril 2019.

MODIFICATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le président met aux voix la motion principale, telle que modifiée :

Louise Marchand, appuyée par Clyde deViller, propose d'adopter le procès-verbal de la rencontre régulière du 6 avril 2019 tel que modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

4.1. SUIVI AUX RÉOLUTIONS 253

Le suivi aux résolutions est déposé.

5. PRÉSENTATION : INITIATIVE DE LA COMMUNICATION ORALE

Mmes Josette Therrien et Stéphanie Craig, Consultantes de francisation et développement des compétences langagières à l'orale, font une présentation sur l'initiative de la communication orale.

6. SURVOL DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL

Les membres prennent un moment pour faire un survol de l'article 7 « Comités »; ainsi que de l'article 8 « Présentations du public » de leur Règlement intérieur. Les membres soulignent certains endroits où des révisions seraient appropriées lors de la prochaine mise à jour de ce document.

7. AFFAIRES DU CONSEIL

7.1. ENTENTE CSAP-FANE (IFNÉ)

Les membres discutent de l'entente de partenariat entre le CSAP et la FANE qui représente l'immigration francophone de la Nouvelle-Écosse. Il s'agit d'une entente d'une durée de trois ans avec possibilité de renouvellement et entrerait en vigueur dès la date de la signature.

Résolution 254-01

Louise Marchand, appuyée par Hélène Lavigne, propose que le Conseil accepte la nouvelle entente de partenariat entre le CSAP et la FANE qui représente l'Immigration francophone de la Nouvelle-Écosse (IFNÉ).

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

7.2. RÉSULTATS DE L'AUTOÉVALUATION 2018 DU CONSEIL

Le comité de l'outil d'autoévaluation du Conseil se rencontrera afin de discuter des résultats de l'autoévaluation 2018 du Conseil. Un suivi sera fait auprès du Conseil par la suite.

Résolution 254-02

Jeanelle d'Entremont, appuyée par Sophie Thériault, propose que le Conseil adopte le rapport des résultats de l'autoévaluation du Conseil 2018 tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7.3. POLITIQUE POUR « COMMUNICABLE DISEASE PROTOCOL »

Résolution 254-03

André Surette, appuyé par Blair Samson, propose que le Comité des politiques développe une politique arrimée sur les maladies contagieuses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7.4. AJOUT DE LA 8^E ANNÉE – ÉCOLE DES BEAUX-MARAIS

Les membres prennent connaissance des résultats des consultations qui furent entamées auprès des familles des élèves des 5^e, 6^e, et 7^e années de l'École des Beaux-Maraïs afin de connaître la volonté de ces groupes par rapport à l'ajout d'une classe de 8^e année en septembre 2019.

Résolution 254-04

Donald Jacquard, appuyé par Joeleen Larade, propose l'ajout d'une classe de 8^e année à l'École des Beaux-Maraïs à partir de septembre 2019.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

7.5. RÉUNIONS D'AUTOMNE 2019

Résolution 254-05

Hank Middleton, appuyé par Clyde deViller, propose que le Conseil adopte les dates suivantes pour les rencontres régulières du CSAP en automne 2019 :

28 septembre (Nord-Est) / 2 novembre (Sud-Ouest) / 7 décembre (Central)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7.6. CÉRÉMONIES DE COLLATION DES DIPLÔMES 2019

Les représentants du Conseil scolaire aux cérémonies de collation des diplômes sont identifiés.

7.7. CHOIX DU NOM DU CENTRE À BEDFORD

Les membres discutent brièvement des démarches pour le choix du nom du Centre à Bedford qui offre Grandir en français. Un des noms proposés par le comité d'évaluation fait référence à la culture Mi'kmaw. Le groupe Mi'kmaw de la région où est situé le Centre à Bedford fut contacté en avril afin de savoir si le nom leur poserait des problèmes potentiels.

N'ayant reçu aucune réponse de ce groupe, les membres indiquent que ce serait mieux d'attendre à la réunion du Conseil de juin avant d'entamer la discussion pour choisir le nom de ce centre.

Résolution 254-06

André Surette, appuyé par Jérôme Breau, propose que le Choix du nom du Centre à Bedford soit déposé sur table jusqu'à la prochaine réunion régulière du Conseil du 22 juin 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8. RECOMMANDATIONS DU PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT – DÉLÉGUÉS AGA 2019**Résolution 254-07**

Marcel LeFort, appuyé par Sophie Thériault, propose que le Conseil accepte les recommandations du président et du vice-président en ce qui a trait aux délégués du Conseil aux Assemblées générales annuelles (AGA) 2019 suivantes :

AGA FPANE (date et lieu à venir) – Jérôme Breau;

AGA ACELF (du 3 au 5 octobre 2019 à Ottawa, ON) – Lucien Comeau;

AGA FNCSF (du 24 au 26 octobre 2019 à Winnipeg, MB) – Léonard LeFort (membre du C.A.), Blair Samson (nommé par le président ne pouvant se rendre), et Jeanelle d'Entremont;

AGA FANE (du 18 au 20 octobre 2019 à Dartmouth, N.É.) – Léonard LeFort.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9. REPRÉSENTANTS DU CONSEIL AUX DIVERS ORGANISMES 2019-2020**9.1. COMITÉ DIRECTEUR DU RÉSEAU EN IMMIGRATION FRANCOPHONE EN NOUVELLE-ÉCOSSE****Résolution 254-08**

André Surette, appuyé par Jérôme Breau, propose de nommer Mme Hélène Lavigne à titre de représentante du Conseil au sein du Comité directeur du Réseau en Immigration francophone en Nouvelle-Écosse (RIFNÉ) 2019-2020 avec un mandat débutant en septembre 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9.2. CONSEIL DES GOUVERNEURS – UNIVERSITÉ SAINTE-ANNE

Résolution 254-09

Jérôme Breau, appuyé par André Surette, propose de nommer M. Donald Jacquard à titre de représentant du Conseil au sein du Conseil des gouverneurs de l'Université Sainte-Anne 2019-2020 avec un mandat débutant en septembre 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9.3. CONSEIL D'ADMINISTRATION (ET SUBSTITUT) – FÉDÉRATION NATIONALE DES CONSEILS SCOLAIRES FRANCOPHONES

M. Léonard LeFort est en ce moment le représentant 2018-2019 du Conseil au sein du Conseil d'administration de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF). Il y a un consensus autour de la table que ce point soit traité à la réunion du 22 juin 2019.

10. COMITÉ À HUIS CLOS

Jeanelle d'Entremont, appuyée par Marcel LeFort, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

Sophie Thériault, appuyée par Jeanelle d'Entremont, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

12. SESSION DE TRAVAIL : ANALYSE DU PROGRAMME POUR LES ENFANTS DE 3 ANS

M. Jerry Thibeau, directeur régional de la région centrale et responsable du programme *Grandir en français*, anime une session de travail sur l'analyse du programme pour les enfants de 3 ans.

Suite à la session de travail, les membres indiquent qu'une discussion de suivi à une réunion future serait appropriée.

13. COMITÉ À HUIS CLOS

Louise Marchand, appuyée par André Surette, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

Sophie Thériault, appuyée par Jeanelle d'Entremont, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

Le vice-président indique que le Conseil a reçu de l'information sur les cas confidentiels 2018-21/2019-01, 2018-11, 2019-10, les cas de personnel 2019-02P et 2019-03P, ainsi que le rapport de suspensions.

Résolution 254-10

Blair Samson, appuyé par Louise Marchand, propose que le Conseil accepte la recommandation du comité à huis clos dans les cas confidentiels 2018-21/2019-01.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

16. MISE À JOUR : MISSION DU CSAP POUR LE PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023

Tel que mentionné à la réunion du Conseil du 6 avril, les membres ont reçu un sondage dans lequel ils devaient identifier l'énoncé qu'ils préféreraient pour la « Mission du CSAP ». Les résultats du sondage ont démontré que parmi les trois choix donnés, qu'un d'entre eux avait reçu 50 % des votes des membres, ce qui eut lieu à la motion qui suit :

Résolution 254-11

André Surette, appuyé par Marcel Cottreau, propose que le Conseil accepte l'énoncé suivant pour qu'il devienne la mission officielle du CSAP :

« Le Conseil scolaire acadien provincial offre une éducation en français de première qualité, en tenant compte de son mandat culturel. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

16. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

16.1. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le rapport est déposé.

16.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général souligne quelques points de son rapport.

16.3. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Le rapport est déposé.

16.4. RAPPORT DES RESSOURCES HUMAINES

Le rapport est déposé.

16.5. RAPPORT DU COMITÉ DES POLITIQUES

Le rapport est déposé.

16.5.1. Première lecture : Politique Voyages scolaires

Résolution 254-12

André Surette, appuyé par Lucien Comeau, propose que le Conseil adopte en première lecture la politique 620, « Voyages scolaires », telle que présentée.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

17. DÉPÔT

17.1. CORRESPONDANCE

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- Les garde-malades dans les écoles
- Les élections 2020
- La date prévue pour l'adoption du Plan stratégique 2019-2023
- La formation des enseignants dans les universités

N. B. M. Hank Middleton quitte la réunion à 15 h 45.

19. DISCUSSION : RÈGLEMENT INTÉRIEUR – AVIS DE MOTIONS

Le président apporte à l'attention des membres comment faire un avis de motion au Conseil selon le règlement intérieur. Il clarifie que les avis de motions doivent être faits en réunion délibérante; tandis que le texte exact de la motion doit être reçu au secrétaire du Conseil 10 jours avant la réunion du Conseil suivante.

Conséquemment, un texte d'une motion envoyé 10 jours avant une réunion du Conseil qui n'a pas fait l'objet d'un avis de motion à la réunion du Conseil précédente ne pourra plus être reçu.

20. AVIS DE MOTIONS

20.1. AVIS DE MOTION : Rapport du représentant du Conseil à PACE

M. Jérôme Breau présente sa motion :

En tenant compte de l'importance du comité provincial PACE, et en tenant compte que nous avons un représentant du CSAP sur ce conseil provincial, Je propose qu'un rapport soit fait et donné au Conseil par notre représentant après chaque réunion de PACE.

M. Blair Samson appuie la motion.

À la réunion du Conseil de janvier 2019, c'était le consensus du Conseil que les membres allaient se rendre sur le site Web du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour consulter les rapports PACE en français.

Un membre explique que le but désiré pour cette demande serait d'avoir la perspective du représentant du Conseil en relation aux différents sujets discutés aux réunions de PACE.

M. Marcel Cottreau, le représentant du Conseil sur le comité PACE, indique qu'il n'a aucun problème à fournir des rapports au Conseil, tel que demandé.

La motion est mise aux voix.

Résolution 254-13

En tenant compte de l'importance du comité provincial PACE, et en tenant compte que nous avons un représentant du CSAP sur ce conseil provincial, Jérôme Breau, appuyé par Blair Samson, propose qu'un rapport soit fait et donné au Conseil par notre représentant après chaque réunion de PACE.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.2. AVIS DE MOTION : Résidence de la direction générale

M. Jérôme Breau présente sa motion :

En tenant compte que le DG couvre toutes les écoles du CSAP de la province. Et tenant compte que les problèmes de recrutement du prochain DG vont augmenter. Et tenant compte que la technologie maintenant facilite cette option. Je propose que, option soit donnée, durant l'embauche du prochain DG, que sa résidence peut être dans une des trois régions du CSAP.

M. André Surette appuie la motion.

Les membres discutent de cette motion. Certains membres soulèvent des inquiétudes ; tels qu'il faudrait plus de recherche avant d'avancer un point comme celui-ci, que ça ne devrait pas être fait par motion, mais plutôt sous forme de politique, et que ce n'est pas un temps propice pour traiter de ce sujet puisque le Conseil n'est pas à la recherche d'une nouvelle direction générale (DG).

Certains membres partagent qu'il y a des employés du CSAP qui leur auraient confié qu'ils ne sont pas intéressés dans le poste de DG en raison qu'ils seraient obligés d'habiter dans la région de Clare.

Le président indique que le Conseil n'a rien dans ses politiques ni dans son règlement intérieur qui oblige le DG d'habiter dans une région spécifique et que ceci est, en fait, un point de négociation pour le comité d'embauche afin de déterminer à quel point le kilométrage serait remboursé. La dernière annonce, lors du processus d'embauche pour le poste de DG en 2016, indiquait « lieu de travail à discuter ».

M. Jérôme Breau retire sa motion. M. André Surette retire son appui.

20.3. AVIS DE MOTION : Comité d'éducation en comité plénier

M. Blair Samson présente sa motion :

Étant donné que nous avons parlé de la convocation de certains comités en comité plénier. Je propose que le comité d'éducation se réunisse en comité plénier à titre d'essai et que nous commençons à la prochaine réunion.

M. Marcel LeFort appuie la motion.

Les membres discutent de cette motion. Certains membres soulignent que c'était leur compréhension que la discussion mentionnée dans cette motion avait pour but de permettre certaines présentations du comité d'éducation d'être présentées lors des réunions du Conseil, comme la présentation sur l'Initiative de la communication orale reçut au point 5 du présent ordre du jour.

M. Samson explique que c'est un comité important et que chaque fois que le comité d'éducation aimerait se rencontrer, qu'il faudrait que ce soit en comité plénier, à une réunion du Conseil, et sur place.

Certains membres cherchent à connaître les raisons d'avoir le comité d'éducation en comité plénier et demandent si ceci ouvrirait la porte pour les autres comités importants du Conseil de finir également en comité plénier.

Certains enjeux sont également soulevés concernant la motion proposée; entre autres, la longueur des réunions du Conseil, les coûts associés, le déplacement de la direction des services éducatifs aux réunions du Conseil, et la difficulté que ceci porterait sur la création de l'ordre du jour des réunions délibérantes du Conseil.

Suite aux délibérations, la motion étant appuyée est mise aux voix :

Étant donné que nous avons parlé de la convocation de certains comités en comité plénier. Blair Samson, appuyé par Marcel LeFort, propose que le comité d'éducation se réunisse en comité plénier à titre d'essai et que nous commencions à la prochaine réunion.

Blair Samson demande un vote enregistré.

Votes positifs : Joeleen Larade, André Surette, Blair Samson, Jérôme Breau, Marcel LeFort

Votes négatifs : Hélène Lavigne, Lucien Comeau, Sophie Thériault, Jeanelle d'Entremont, Kenneth Gaudet, Marcel Cottreau, Louise Marchand, Alfred Benoit, Clyde DeViller, Marthe Craig.

MOTION REJETÉE.

21. ÉCOLES DU CSAP

21.1. DEMANDE DE VOYAGE : École acadienne de Truro
Moncton, NB

Résolution 254-14

Jérôme Breau, appuyé par Marcel Cottreau, propose que le Conseil scolaire accepte la demande de voyage de l'École acadienne de Truro au Défi Parlons Sciences à l'Université de Moncton, pour les élèves des 7^e, 8^e et 12^e années, le 24 mai 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- 21.2. DEMANDE DE VOYAGE : École secondaire du Sommet
Îles de la Madeleine

Résolution 254-15

André Surette, appuyé par Lucien Comeau, propose que le Conseil scolaire accepte la demande de voyage de l'École secondaire du Sommet aux Îles de la Madeleine, pour les élèves des 8^e et 9^e années, du 21 au 28 mai 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- 21.3. DEMANDE DE VOYAGE : École secondaire de Clare
Paris, Provence, Rome

Résolution 254-16

Jérôme Breau, appuyé par Marcel Cottreau, propose que le Conseil scolaire accepte la demande de voyage de l'École secondaire de Clare à Paris, Provence et Rome, pour les élèves de la 10^e à la 12^e année, du 15 au 24 mai 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- 21.4. DEMANDE DE VOYAGE : École acadienne de Truro
Magic Mountain, NB

Résolution 254-17

Jérôme Breau, appuyé par Marcel LeFort, propose que le Conseil scolaire accepte la demande de voyage de l'École acadienne de Truro à Magic Mountain, NB, pour les élèves des 5^e et 6^e années, le 21 juin 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- 21.5. DEMANDE DE VOYAGE : École NDA
Paris, Provence, Barcelone

Résolution 254-18

Jérôme Breau, appuyé par Joeleen Larade, propose que le Conseil scolaire accepte la demande de voyage de l'École NDA à Paris, Provence, et Barcelone pour les élèves de la 10^e à la 12^e année, du 12 au 21 mars 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

22. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière se tiendra le 22 juin 2019 au Siège social du CSAP, La Butte.

23. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 16 h 30, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Jérôme Breau propose de lever la séance.

Kenneth Gaudet, président

Audrée-Maude Goud, secrétaire du Conseil